

INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DE PARÍS  
DOCUMENTS PER L'ESTUDI DE LA LENGA OCCITANA  
N°65

JOSEPH ANGLADE

NOTES LANGUEDOCIENNES

NOTES LANGUEDOCIENNES

---

I

**Formules employées dans les réponses  
(Parler de Lézignan — Aude)**

Un des derniers numéros de la *Romania* (XXVIII, pp. 289-291) contient une note de M. J. Calmette intitulée : *Note sur les règles de l'affirmation et de la négation dans le dialecte parlé à Ferrières (Hérault)*. L'auteur a remarqué qu'à Ferrières « l'affirmation s'exprime d'une manière toute différente selon qu'il est répondu à une question posée sous forme positive ou sous forme négative. Dans le premier cas l'affirmation est *o* et *ouy* ; dans le second cas elle est *si* ou *siffait*. On se sert de *o* ou de *si* chaque fois que l'on s'adresse à une personne que l'on tutoie ; tandis que l'on se sert de *ouy* ou de *siffait* lorsqu'on s'adresse soit à une personne à laquelle on dit « vous », soit à plus d'une personne. » Après [l]avoir donné des exemples de cet emploi, M. C. ajoute (p. 290) : « J'ignore quelle est au juste l'extension de ces phénomènes, et il serait curieux de pouvoir la déterminer. » La note suivante a pour objet de faire connaître cet emploi dans une partie d'un département voisin de l'Hérault, dans l'Aude.

Je n'emploie pas la même notation que M. C. pour les phé.

EDICION ORIGINALA IN « REVUE DES LANGUES ROMANES »,  
XXXIX, MONTPELLIER, SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES  
ROMANES, 1900

DOCUMENT DINS LO MAINE PUBLIC NUMERIZAT PER GALICA

## Documents per l'estudi de la lenga occitana

DAUS LIBRES DE BASA NUMERIZATS E BETATS A  
DISPAUSICION SUS UN SITE UNIQUE.

**ÓUCITAN, OUCITAN** (l.), **ANO** (b. lat. *occitanus*), adj. et s. t. littéraire. Occitain, aine, Occitanien, Languedocien, ienne, Méridional, ale, v. *Micjournau*. R. *oc, lenga d'oc*.

**ÓUCITANIO, ÓUCITANIS** (m.), **OUCITANIO** (l. g.), (b. lat. *Occitania* 1370), s. f. Occitanie, nom par lequel les lettrés désignent quelquefois le Midi de la France et en particulier le Languedoc, v. *Lengadò, Micjour*.

Vilimos de la tirannio,  
Se vénen dins l'Occitania.

J.-A. PEYROTTE.

Salut, o bello Occitanié !

P. VIDAL.

Le mot *Occitania* ou *patria lingua Occitana* est la traduction usitée dans les actes latins des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles pour désigner la province de Languedoc. R. *Oucitan*.

DES OUVRAGES FONDAMENTAUX NUMÉRISÉS ET MIS À  
DISPOSITION SUR UN SITE UNIQUE.



MESA EN LINHA PER :  
IEO PARÍS

[HTTP://IEOPARIS.FREE.FR](http://ieoparis.free.fr)

## NOTES LANGUEDOCIENNES

---

### I

#### Formules employées dans les réponses (Parler de Lézignan — Aude)

Un des derniers numéros de la *Romania* (XXVIII, pp. 289-291) contient une note de M. J. Calmette intitulée : *Note sur les règles de l'affirmation et de la négation dans le dialecte parlé à Ferrières (Hérault)*. L'auteur a remarqué qu'à Ferrières « l'affirmation s'exprime d'une manière toute différente selon qu'il est répondu à une question posée sous forme positive ou sous forme négative. Dans le premier cas l'affirmation est *o* et *ouy* ; dans le second cas elle est *si* ou *siffait*. On se sert de *o* ou de *si* chaque fois que l'on s'adresse à une personne que l'on tutoie ; tandis que l'on se sert de *ouy* ou de *siffait* lorsqu'on s'adresse soit à une personne à laquelle on dit « vous », soit à plus d'une personne. » Après avoir donné des exemples de cet emploi, M. C. ajoute (p. 290) : « J'ignore quelle est au juste l'extension de ces phénomènes, et il serait curieux de pouvoir la déterminer. » La note suivante a pour objet de faire connaître cet emploi dans une partie d'un département voisin de l'Hérault, dans l'Aude.

Je n'emploie pas la même notation que M. C. pour les phénomènes dont je m'occupe. Cette notation me paraît défectueuse. Pour *o* et *si* pas de difficulté ; mais je serais étonné que *nanni* fût prononcé avec deux *n* à Ferrières ; en tout cas dans le parler de Lézignan sa prononciation est *nâ-ni*. (M. C. n'a pas noté l'accentuation du mot, mais l'accent doit être sur *a* comme dans le Narbonnais. Diez note le mot *nâni* *Gramm. des L. R.* 2, 445). La notation de *siffait* me paraît encore plus défectueuse. D'abord *f* double ne s'explique guère ; il n'y a pas plus de *f* double que de *s* double dans nos

patois. De plus, la notation de *ai* pour marquer un son languedocien fait songer à une diphtongue, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas à Ferrières. Dans le Narbonnais le mot est prononcé comme le mot *fett* en allemand (*fett* = gras); car le *t* final dans le dialecte narbonnais est très sonore. Mais la notation *fèt* me paraît reproduire suffisamment le son (*è* = *e* ouvert). Enfin *oui* (noté *ouy* par M. C.) est en narbonnais une diphtongue ascendante; le fr. *oui* (de *ouïr*), prononcé rapidement, rend exactement le son.

Je reprends pour les formes employées dans les réponses le tableau dressé par M. C. et les exemples qui l'accompagnent, afin de rendre plus facile la petite enquête philologique à laquelle ces phénomènes donnent lieu.

|                     |    |   |   |  |
|---------------------|----|---|---|--|
| RÉPONSE AFFIRMATIVE | 1° | Réponse à une question posée sous forme affirmative | Ex. <i>As bist<sup>1</sup> le loup?</i> | o (singulier)  |
|                     |    |   |   | <i>oui</i> (pluriel)   |
|                     |    |   |   | o ( <i>moun fraïre</i> ),<br><i>oui</i> ( <i>mous fraïres</i> ,<br><i>moussu</i> ).          |
| RÉPONSE NÉGATIVE    | 2° | Réponse à une question posée sous forme négative    | Ex. <i>As pas bist le loup?</i>         | <i>si</i> (singulier)  |
|                     |    |   |   | <i>sifèt</i> (pluriel)   |
|                     |    |   |   | <i>si</i> ( <i>moun fraïre</i> )<br><i>sifèt</i> ( <i>mous fraïres</i> ,<br><i>moussu</i> ). |
|                     |    |   |   | <i>Nou</i> (singulier). — <i>Náni</i> (pluriel)  |
|                     |    |   | Ex. <i>As bist le loup?</i>             | { <i>Nou</i> ( <i>moun fraïre</i> ).   |
|                     |    |   | <i>As pas bist le loup?</i>             | { <i>Náni</i> ( <i>mous fraïres</i> , <i>moussu</i> ).                                       |

<sup>1</sup> J'écris le mot ainsi pour ne pas dénaturer sa forme ordinaire; en réalité la prononciation est la suivante: *ai biy le loup?* *S* final s'amuit devant une consonne autre que *t*, *c*, *p*, c'est le cas pour *ai* = *as*. Le groupe *stl* de *bist le* se réduit régulièrement à *sl* (le *t* disparaissant comme dans tous les groupes de trois consonnes du même genre) et *s* s'amuit et passe à *i* sans se confondre avec l'*i* qui précède. (Cf. Patois de Lézignan in *Revue des Langues Romanes*, 1897, § 130).

On voit que les règles de l'emploi des différentes formules pour répondre sont les mêmes dans le patois de Lézignan et dans celui de Ferrières.

Ce n'est pas tout : chacun des mots servant à répondre peut être précédé de la conjonction *ke*, à l'exception de *o*. Ainsi on peut répondre *ke si*, *ke nou*, dans le même cas où l'on emploie *si*, *nou*; de même *ke nani*, *ke sifèt*. *Ke o* n'est pas employé dans le parler de Lézignan, mais il est connu dans la haute vallée de l'Aude, sur les confins du département de l'Ariège, où il est devenu *tyó* par la série *ke ó*, *kyó*, *tyó*. L'emploi de la conjonction *ke* dans ce cas s'explique par l'analogie des réponses faites avec un *verbum declarandi* ; *te dízi ke si* (je te dis que si), *respoundèt ke nou* (il répondit que non), etc.

Il faut noter encore les deux faits suivants : *ouï* peut être employé, même en s'adressant à une personne que l'on tutoie, dans un sens emphatique, en forme de conclusion : *ouï*, *moun amic* (oui, mon ami, c'est comme ça).

On peut aussi employer dans ce cas la formule *o be*<sup>1</sup> (et *obet*) < *hoc* + *bene* (+ *t* inorganique).

À côté de ces mots servant à répondre par l'affirmative ou la négative, il n'est pas sans intérêt de citer deux formules de politesse qui accompagnent l'interrogation ou qui servent à solliciter une interrogation nouvelle, quand on n'a pas entendu ou compris la première fois.

Ainsi un enfant bien élevé ne demande jamais rien sans accompagner sa demande de la formule *siuplèt* (dissyllabe, *iu* = *iou*). Si on lui pose une question, si on l'appelle et qu'il n'ait pas compris, il demande à son tour par la formule *plèti* (*e* ouvert, paroxyton). Ce qui est dit de l'enfant est dit de toute autre personne qui s'adresse à une autre sans la tutoyer ou à plusieurs ; l'emploi de ces deux formules de politesse est de rigueur.

Rassemblons maintenant toutes ces formes : les formes employées quand on s'adresse à une personne que l'on tutoie

<sup>1</sup> Cf. cette même formule, employée dans une réponse indirecte : « et el dízi que *o be*. » (*Gesta Caroli Magni [Pseudo-Philomena]*, éd. SCHNEEGANS, Halle, 1898, l. 1249). Voir encore dans la pièce IV de PEIRE

appartiennent au vieux fonds de la langue : *o* < *hoc*, *nou* < *non*<sup>1</sup>, *si* < *sic*.

Voici, au contraire, les formes employées en s'adressant à une personne à qui on doit le respect (ou à plusieurs personnes) : *oui*, *náni*, (ke) *sifèt* ; *siuplèt*, *plèti*. Il suffit d'un seul coup d'œil pour voir que ces dernières sont toutes françaises, M. Calmette, à la fin de l'article cité, se demande « si ce *ouy* n'est que le mot français importé ». Il n'y a pas le moindre doute là-dessus, *oui* est la forme française ; de même *náni* = a. fr. *nenni.*, *nenil* (Pour la différence d'accentuation<sup>2</sup> cf. *infra*).

*Sifèt* est aussi la formule *si fait*, si fréquente en ancien français. On répondait suivant le temps et la personne du verbe de l'interrogation : *si faz*, *si ferai*, *si fis*, *si faisons*, etc. (Cf. A. SCHULZE, § 299,3<sup>3</sup>).

La forme française est encore plus reconnaissable, s'il se peut, dans *siuplèt* = fr. *s'i(l) vous plaît* (la forme de l'ancienne langue provençale est *siusplatz*) et *plèti* = fr. *plait-il*.

Toutes les formules de politesse ou de respect sont, comme on le voit, empruntées au français. Du jour où le français eut pénétré dans le domaine d'oc, il s'y présenta comme une langue supérieure, la langue des soldats et des administrateurs. Les formes de la langue d'oïl : *oui*, *nani*, *si fèt*, plus tard les locutions *siuplèt*, *plèti*, parurent plus élégantes que les formes de la langue vulgaire.

L'histoire des langues est pleine de ces faits qui relèvent presque autant de la psychologie que de la linguistique.

Les formules servant à répondre par l'affirmative ou la

ROGIER un curieux passage contenant plusieurs formules de réponse. (Mahn, *Werke der Troub.* 1,124).

<sup>1</sup> Cf. pour la réponse négative les exemples suivants, tirés des *Gesta Caroli Magni*, éd. SCHNEEGANS : *No*, sant payre (réponse d'un ermite au Pape). *Gesta* 1130; *no*, senher (réponse d'un ermite à Turpin), *Gesta* 589.

<sup>2</sup> Le déplacement d'accent a été amené de bonne heure par le besoin de donner plus d'intensité à la dénégation. Le mot *oui* commençant par une voyelle (et par une voyelle fermée) ne se prêtait pas au même déplacement d'accent.

<sup>3</sup> A. SCHULZE, *Der altfranzösische directe Fragesatz*. Leipzig, S. Hirzel, 1888.

négative furent d'abord employées avec un pluriel de politesse, ensuite avec un pluriel réel.

A quelle époque ces formes se sont-elles introduites dans la langue d'oc ? Il n'est pas bien facile de le déterminer. Tout indique pourtant que l'emprunt de *ouï*, *nâni*, *sifèt* doit remonter assez haut. Le languedocien *nâni* diffère en trois points de *nenil* primitif. D'abord, l'accentuation n'est plus la même. *Nenil* était, à l'origine, accentué sur la dernière syllabe, conformément à l'étymologie (*non illi*). Ainsi on a *nenil* dans *Aiol et Mirabel*, éd. Förster, v. 820. Il est encore accentué ainsi à l'époque de la *Farce de Maître Pathelin*, antérieure à 1470 (*Chrestomathie du moyen âge*, 2<sup>e</sup> éd. p. G. Paris et E. Langlois, Paris, 1899, p. 338. Cf. l'exemple p. 345, v. 175).

La voyelle nasalisée *e* de *nen* < *non* est passée d'assez bonne heure à *o*<sup>1</sup>. On trouve *nan* dans *Eustache le Moine*, éd. Michel, v. 540 (cité par Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, s. u. *non*); *nannil* dans la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* (cité par Burguy, *Gram. de la langue d'oïl*, 2, 236); *nanil* (*Quinze joyes du mariage*, cité par GODEFROY, *Suppl. s. u. nenni*). Les grammairiens du XVI<sup>m</sup>e siècle ont noté la prononciation *nani*: Meigret (1542) écrit *nany*; Robert Estienne (cité par Diez, *Etym. Wörterbuch*, 4<sup>e</sup> Aufl. p. 646) écrit *nani* et *nanin* (*Gramm. Gall.*, p. 77)<sup>2</sup>.

La chute de *l* dans les mots comme *oui*, *nenni*, est assez ancienne. Au commencement du XII<sup>m</sup>e siècle, *l* finale (dans *il*) devant consonne avait commencé à s'affaiblir (Koschwitz, *Zur Aussprache des Französischen*, Berlin, 1892, p. 64). Pour les mots comme *oïl*, *nennil*, qui n'étaient pas proclitiques comme le second des éléments qui les composent (*il*), la chute de *l* est venue plus tard, vraisemblablement à la fin du XIII<sup>m</sup>e siècle. Littré cite la forme *auwoy* du XIV<sup>m</sup>e siècle. Dans la *Farce de*

<sup>1</sup> Cf. les nombreux exemples de *on* proclitique passé à *an* dans SCHWAN-BEHRENS, *Altfr. Gramm.*, 4<sup>e</sup> Aufl. § 93, Rem. (*danz* < *dominus*, *dame* < *domna*, etc.).

<sup>2</sup> Littré note le mot *na-ni* sans indiquer l'accentuation; Thomas (*Dict. Général*) *nâ-ni*. Dans le Berry et dans l'Orléanais le mot, rarement employé d'ailleurs, se prononce *nan-ni* avec *a* nasalisé et l'accent sur la dernière.

*Maître Pathelin* on a *ouy*, *nenny* (Cf. *Chrestomathie de l'a. fr.*, par G. Paris..., p. 175).

*Si fêt* doit être également un emprunt assez ancien; car cette expression, si fréquente en français au début du moyen-âge, est devenue de plus en plus rare. Mais d'une manière générale on ne peut guère admettre que ces formes aient été introduites dès le début de la conquête méridionale; leur emprunt suppose un assez long espace de temps pendant lequel le peuple s'est familiarisé avec leur emploi. D'un autre côté, il n'y a pas de raison pour admettre que ces formes ont été introduites tard dans la langue d'oc; *sifêt*, en particulier, ne peut pas être un emprunt récent. De ces considérations il faut rapprocher les faits suivants constatés à Narbonne par M. Blanc<sup>1</sup>: « vers le milieu du XV<sup>m</sup>e siècle, la connaissance du français a fait, dans le Midi, des progrès importants » (*Essai...*, p. 14). Les exemples apportés par M. Blanc permettent d'affirmer « qu'à Narbonne, au début du XVI<sup>m</sup>e siècle, nombre de personnes entendaient le français; [mais] il ne faudrait pas en conclure que l'habitude de le parler fût très répandue ». (*Essai...*, p. 17). Enfin, à la fin du XVI<sup>m</sup>e siècle, « le dialecte local n'est pas considéré comme une véritable langue, mais [il] n'est plus qu'un grossier patois »<sup>2</sup>. Pour toutes ces raisons il ne me paraît pas téméraire d'admettre que les formes *ouï*, *nani*, *sifêt*, ont commencé à être connues au milieu du XV<sup>m</sup>e siècle, mais que leur emploi comme formules de politesse opposées aux formules de la langue d'oc s'est généralisé au XVI<sup>m</sup>e siècle, plutôt au commencement qu'à la fin. *Siuplèt* et *plèti* seraient des emprunts plus récents que *ouï*, *nani*, *sifêt*.

<sup>1</sup> A. BLANC, *Essai sur la substitution du français au provençal à Narbonne* (Extrait du *Bull. hist. et phil.* 1897, Paris, Imprimerie Nationale).

<sup>2</sup> On sait d'ailleurs qu'au XVI<sup>m</sup>e siècle la décadence de la langue provençale s'accroît et que le français devient, dans tout le Midi, de plus en plus prépondérant. (Cf. BRUNOT, *Hist. de la langue et de la litt. fr.*, fin du tome III.)

## II

**Maintien de la prononciation wè (FR. MOD. wa, DIALECT. wè) dans quelques mots d'origine française.**

On sait que la diphtongue *oi* en ancien français provenait de différentes sources et qu'elle n'avait pas le même son, quoique la graphie fût sensiblement la même. (Cf. P. ROSSMANN, *Französisches oi* (Heidelb. Diss.), Erlangen, Junge et Sohn, 1882.) C'était dans tous les cas une diphtongue descendante, comme le prouvent les assonances *estoire: force* (ROSSMANN, p. 21). Dans la plupart des cas cette diphtongue est arrivée, en passant par des stades qu'il est inutile de rappeler ici, au son *oé*; ce passage s'est accompli dans le français ordinaire dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (Cf. Rossm., p. 24) et la prononciation *oé*, plus tard *wé*, *wè*<sup>1</sup> s'est maintenue jusqu'à la fin du siècle dernier. Elle s'est conservée encore dans plusieurs dialectes de la langue d'oïl.

Cette prononciation a laissé de nombreuses traces dans les parlers de langue d'oc; elle a été même appliquée à des mots empruntés récemment. Voici la liste de ceux où elle s'est maintenue dans le parler de Lézignan (Aude); nous y avons mêlé parmi les mots récents ceux qui sont le plus usités<sup>2</sup>:

*ardwézo*, ardoise.

*arrouzwèr* et *arrozwèr*, arrosoir (Le mot a-t-il été importé en

<sup>1</sup> MM. G. PARIS et E. LANGLOIS admettent que la prononciation *wè* a commencé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (*Chrest. de l'anc. fr.*, 2<sup>e</sup> éd. p. xxix); c'est l'extrême *terminus a quo* que les auteurs ont voulu fixer en donnant cette date. M. BEHRENS (*Altfr. Gramm.*, 4<sup>e</sup> Aufl. p. 114 §. 227) admet le XIII<sup>e</sup> siècle pour le passage de *oi* (venant de *ei*) à *oé*, mais il ne précise pas la date des diverses transformations subies par *oé* pour arriver à *wé*. « A la finale, ajoute-t-il, et devant une voyelle le même développement ne s'est accompli que plus tard et n'a pas été terminé avant le XVI<sup>e</sup> siècle. » La date fixée par Rossmann (cf. *infra*) pour la fin de cette évolution me paraît trop rapprochée.

<sup>2</sup> Nous représentons le premier élément de la diphtongue *oué* par *w*; *s* a le son fort, *z* le son doux.

même temps que l'instrument dans le Midi? Palsgrave note le mot *arrousouer*, Thurot, Pron. fr., I, 288).

*bwèz*, bois à brûler. Le *bois* = la *forêt* se dit toujours *bosc*.

*bwèz*, voix. Le lang. *boutz* est vieilli<sup>1</sup>.

*bwèz*, voix du chemin de fer. Assimilé par une fausse étymologie populaire au précédent.

*crwèz*, alphabet. Dans tous les autres cas *croix* se dit encore *croutz*.

(ma) *fwé*, (ma) foi. Vieilli.

*grèfwèr*, greffoir.

*ibwèro*, ivoire.

*istwèro*, histoire. Vient peut-être de l'école, comme *crwès*.

*memwèro* et *memoryo*. Le suff. *òria* donne régulièrement dans notre dialecte *òryo*, avec une sorte de *r* mouillé. *Gloria* > *glòryo*, rarement *glwèro*. \**Bòria* > *bòryo*, jamais *bwèro* parce que le français ancien ou moderne ne connaît pas la forme \**boire* < \**bòria*. (Je ne la connais du moins que dans le nom propre *Laboire* < *illam boriām*, prononcé naturellement dans le Midi *Labouèro*.)

*mwèno*, moine.

*patwès*, patois.

*paswèr*, passoir.

*swèr*, soir.

*swèn*, soin et dérivés *swègna*, *swègnouz* = fr. *soigner*, *soigneux*.

*temwèn*, témoin.

*twèzo*, toise.

Il n'est guère possible d'établir l'ordre dans lequel ces mots ont été introduits dans la langue. Ce qu'on peut dire c'est que ce sont les mots usuels d'origine savante ou ecclésiastique et les noms propres qui ont pénétré les premiers. Le mot *crwèz*

<sup>1</sup> Le mot paraît-il plus élégant aux poètes contemporains? Je l'ai rencontré plusieurs fois dans le dernier *Armana Prouvençau* (1900); p. 52, le texte *gascon* de Filadelfo de Yerdo porte *bouts* (v. 9), qui est la forme de la langue d'oc; la traduction provençale porte *voues*. P. 66 *voues* (L. Astruc); p. 82, dans la gracieuse harangue de la nouvelle reine du Félibrige Mario-Tèrèso de Chevigné le même mot se retrouve; p. 84 *voues* (Na Mario Gasquet); p. 35 (Ipoulite Vatton); p. 96, l. 12, Mistral lui-même emploie le mot.

a été sans doute parmi les premiers emprunts : savoir la *crivèz*, savoir lire, était un luxe parmi le peuple, il y a quelques deux ou trois cents ans. Le mot *swèr*, à cause de son emploi fréquent dans la formule de salutation *bounswèr* (bonsoir) doit être placé à côté du mot précédent. Le mot *ardwèzo* est peut-être dû à l'influence de l'école. Les noms propres en *oi* ont contribué pour leur part à répandre la prononciation *wè*. Il a paru de bon ton de prononcer *Antwèno* (prénom très répandu) comme on l'entendait prononcer aux gens de la langue d'oïl venus dans les pays et le nom languedocien *Antóni*, relégué au second rang, est devenu synonyme de *soi*, *nias*, un sens auquel rien dans sa forme ne semblait le destiner. Il est possible aussi que le mot *mwèno* soit parmi les premiers emprunts : prononcé à la française, il marquait mieux le respect ; le mot languedocien *mounje* s'est réduit au sens de *chauffe-lit*, sens connu aussi du français (Cf. Littré, *moine*, 4).

La prononciation *wè* est passée de ces mots à des mots empruntés tout récemment, à une époque où la prononciation *wè* n'existait plus que dialectalement. Le *foulwèr* (fouloir) n'a été introduit que depuis une quarantaine d'années et le *grefwèr* (greffoir) tout récemment, quand on a commencé à greffer les vignes américaines. Le phénomène se continue de nos jours : *trotwèr* et *piswèr* sont des emprunts tout récents et l'abattoir a été aussi dénommé l'*abatwèr*. D'une manière générale le peuple applique à toute pseudo-diphtongue *wa* du français contemporain la prononciation archaïque *wè* ; il éprouve comme un vague besoin de classer ces sons nouveaux dans les moules anciens.

A quelle époque cette prononciation s'est-elle introduite dans la langue d'oc ? *Oé* était déjà passé à *oè* (*e* ouvert) vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Rossmann, p. 36) ; c'est à cette époque aussi que le premier élément de cette pseudo-diphtongue est devenu une semi-consonne (*w*), comme le prouvent les graphies *batouer*, *mouchouer* (Palsgrave cité par Thurot I, 353). Je serais tenté de croire que la prononciation *oè* s'est introduite vers le même temps dans notre dialecte et que *oè* y est très vite et très régulièrement passé à *wè*. La connaissance du français était très répandue à cette époque (Cf. A. BLANC, Sub-

stitution du français au provençal à Narbonne. [Extrait du *Bull. hist. et phil.*] pp. 18-19 du tirage à part) et la prononciation est passée de la bouche des gens instruits dans celle du peuple. Nous avons un exemple de *oe* dans un document de Fournes (Aude) de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> dans le nom propre *Antoene* (à côté de *Anton*). C'est à cette époque que je rattacherai les mots comme *crwès*, *swèr*, (ma) *fwè*. Les autres mots n'ont rien qui puisse nous aider à préciser l'époque où ils ont été empruntés, sauf peut-être *twèzo* (qui désigne exclusivement l'instrument dont on se sert pour mesurer la taille des conscrits au conseil de révision) et qui pourrait dater de l'époque où la conscription a été introduite, c'est-à-dire de la fin du siècle dernier.

## III

LANG. **sm** > **im**.LANG. **Bleime** = FR. **blême**, A. FR. **blesme**.

J'ai noté dans mon étude sur le *Patois de Lézignan* (Revue des Langues Romanes, 1897, §. 124) le passage de *s* du groupe *sm* à *i* dans les deux mots *èime* (bon sens) < \* *aestimu* et *cataplaime* < fr. *cataplasme*. Un autre mot intéressant où l'on remarque le même phénomène est le mot *blème* = fr. *blême*. L'étymologie du mot est incertaine; le scand. *blâmi*, admis par Diez, Körting, ne peut pas donner fr. *blême*. (Cf. Mackel, *Die germanischen Elemente in der fr. und prov. Sprache*, p. 43.) Il ne donnerait pas davantage le provençal *bleime*. Mais il faut admettre comme certain que *s* n'est pas purement graphique en ancien français, comme le veut encore Körting. (*Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, n° 1236.) « Les verbes *blesmar* et *blesmir*, se rapportant à *blesme*, apparaissent toujours dans les plus anciens manuscrits avec un *s* devant *m* ». (E. Mackel, *op. cit.* p. 43).

La forme languedocienne *blème* renvoie également à une

<sup>1</sup> Dans un compte de l'Eglise de Fournes de 1585. Cf. *Revue des Langues Romanes*, 1899, p. 257, l. 20.

forme *blesme* dont d'ailleurs nous n'avons pas d'exemple en ancien provençal. Raynouard (*Lexique Roman*, 2, 226, 2) donne plusieurs exemples de *blesmar*. Le même mot (*se*) *blesmar* se rencontre deux fois dans *Flamenca* (d'après E. LEVY. *Suppl. Wörterbuch*, s. v. *blesmar*). Le mot *blezir*, qui existe aussi en ancien provençal (Cf. BARTSCH, *Chrest. Prov.*, 4<sup>e</sup> éd. Gloss.), paraît se rattacher à la même racine.

L'ancien français *blesme* est attesté à partir du XV<sup>e</sup> siècle (A. Gréban, *Mystère de la Passion*, 25434, d'après GODEFROY). *Blesmir* est plus ancien ; on en trouve déjà un exemple dans le *Roland* (*La gent de France iert blecée et blesmie*, Ch. de Rol. éd. Müller, 590, d'après GODEFROY). Godefroy cite également *blesmer* = *rendre livide*, Rois, p. 289, éd. Ler. de Lincy.

D'après le français *b esmir* et le provençal *blesmar* la racine *blesm* — paraît avoir été empruntée à la même époque par les deux langues.

Les mots *blaime*, *blaimar* < *blas(phe)mare* cités dans Mistral et qui présentent le même phénomène d'amuïssement ne sont plus employés dans le parler de Lezignan.

Le mot *aumômo* < *elemosyna* est vieilli et très peu usité. Il existe aussi sous cette forme en ancien provençal. Cf. Appel, *Prov. Chrest.* 117, 73. Ce mot-là présente dans plusieurs dialectes du provençal moderne la dissimilation de *s* en *r* : *aumorna*. Cette forme est connue aussi de l'ancienne langue : cf. *almorna*, Appel, *Prov. Chrest.*, XVI, 48.

## IV

## LANG. gourc ; gourgo &lt; gurga

Je crains que M. A. BLANC dans son intéressant article sur la *Toponymie et Étymologie populaire* (*Revue des Langues Romanes*, 42, 393 et suiv.) ne soit allé un peu trop loin en avançant que le *c* de *gorc* est tombé à Narbonne dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ; il est vrai qu'il fait des réserves et il faut en faire. Le mot existe encore (avec un *o* fermé) dans certains parlers de la Montagne-Noire (nord du département

de l'Aude) et il est même connu dans le parler de Lézignan (18 kil. ouest de Narbonne); dans les deux cas le *c* final est sensible (aussi sonore que dans *porc* ou *besc* < *uiscum*).

En revanche, je vois le mot noté *gour* dans le parler piscénois (E. MAZUC, *Grammaire Languedocienne*, p. 289; mais les formes du parler lézignanais représentent très bien celles du dialecte narbonnais, tandis que celles du parler piscénois s'en éloignent sensiblement.

A côté de *gurges* existe en bas-latin une forme *gürga* qui a laissé un représentant dans la plupart des parlers languedociens : *gourgo*, endroit d'une rivière où se trouve un bas-fond. La forme latine se trouve dans les *Gromatici veteres*, 330, 19 (cités par GEORGES, *Ausführl. lat-deutsches Wörterb.*, 7<sup>e</sup> Aufl. s. u. *gürga*). Dans le parler de Lézignan ce mot est plus usité que la forme masculine *gourc*.

Le mot *gour* existe en ancien français et dans les parlers modernes sous la forme *gort*, *gourt*, *gurt*. GODEFROY en a recueilli de nombreux exemples dans son Dictionnaire (s. v. *gort*). Dans certains le mot a un *o* ouvert (cf. les rimes *mort* : *gort* dans le passage de Garnier de Pont Sainte-Maxence, cité par Godefroy) ce qui rappelle le traitement de fr. *gorge*, prov. *gorja* avec un *o* ouvert. (Cf. SCHWAN-BEHRNS, *Gram. d. Altfr.*, 4<sup>e</sup> Aufl. §. 66, Rem.)

Parmi les parlers modernes le lyonnais-forézien a *gour* (Godefroy), les dialectes du Jura ont aussi *gour* (d'après un renseignement personnel). Même forme dans JAUBERT, *Gloss. du Centre de la France*.

Godefroy cite encore la forme *gourque* = « canal de moulin, accessoire de moulin » (?) d'après ODIN, *Dict. fr.-italien* et d'après un document des *Archives de la Gironde* (1521). Le mot paraît être un provençalisme. Les patois poitevins connaissent le diminutif *gorgeau* = *trou* : « le gorgeau regoule d'aigue » (*Gloss. du patois poitevin* par LALANNE, *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 32, p. 151).

Du Cange (éd. de 1678) cite une forme *gordus* (1111) « *locus in fluvio coarctatus piscium capiendorum gratia* », qui paraît une formation récente d'après le fr. *gort* < *gurgite* et une forme *gurgus*, plus ancienne que *gordus*, et qui pourrait bien dater de la même époque que *gurga*.

## V

LANGUEDOCIEN *ran* < GERM. *Rand*

Le mot *ran* (signalé par M. A. BLANC dans le nom de lieu *Ranmar*, Revue des L. R. 42, 400) existe encore dans le parler lézignanais ; il est vrai qu'il est à peu près exclusivement employé dans l'expression *al ran de* = *au bord de*. Quant à l'étymologie il faut la chercher dans le germanique *rand*. M. E. MACKEL l'a d'ailleurs déjà signalée (après Diez, si je ne me trompe) dans son ouvrage *Die germanischen Elemente in der fr. und prov. Sprache* (p. 8, 13, 59, 159) à propos de la forme féminine *randa* qu'il ramène au gotique (fém.) \* *randus* ; il cite le prov. *a randa* = *jusqu'à la fin* et l'italien *a randa* = *contre, près de*.

## VI

## DISSIMILATION DE R EN L

J'ai donné dans mon étude sur le *Patois de Lézignan* § 169 des exemples de la dissimilation de *r* en *l* surtout dans les mots empruntés au français. Voici encore, dans le même parler, quelques mots qui nous présentent ce phénomène. *Escoursounèlo*, fr. *scorsonère*, salsifis noir. D'après les auteurs du *Dictionnaire Général* le mot est emprunté par le français à l'italien *scorzonerà*. J'admettrais tout aussi bien pour le languedocien un emprunt à l'esp. *escorzonera* cité par le *Dict. Général*.

Le second mot est *alencado*, sorte de sardine salée et mise en barril dont on fait un grand usage dans le Midi. Le mot se rattache au germanique *haring* (Cf. M. MACKEL, *Die Germ. El.* 9, 45, etc.) qui a donné *aren* dans notre parler ; le suffixe — *ado* est venu s'y ajouter.

J. ANGLADE.

INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DE PARÍS

# OCCITÀNIA



51. JULES GABRIEL DE VINOLS, VOCABULAIRES PATOIS VELLAVIEN-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-PATOIS VELLAVIEN (1891)
52. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, RÉSUMÉ DE LA GRAMMAIRE ROMANE (1838)
53. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 1 (A-B) (1836)
54. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 2 (C) (1836)
55. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 3 (D-E) (1838)
56. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 4 (F-K) (1838)
57. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 5 (F-K) (1838)
58. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 6 (F-K) (1838)
59. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 7 (F-K) (1843)
60. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 8 (F-K) (1843)
61. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 9 (APPENDICE) (1843)
62. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 10 (INDEX A-E) (1843)
63. FRANÇOIS JUSTE RAYNOUARD, LEXIQUE ROMAN - 11 (INDEX F-Z) (1843)
64. GÉNÉRAL PLAZANET, ESSAI D'UNE CARTE DES PATOIS DU MIDI (1913)
65. JOSEPH ANGLADE, NOTES LANGUEDOCIENNES, IN REVUE DES LANGUES ROMANES (1900)

1. ALBERT DAUZAT, GÉOGRAPHIE PHONÉTIQUE D'UNE RÉGION DE LA BASSE-AUVERGNE (1906)
2. ALBERT DAUZAT, GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DU PATOIS DE VINZELLES (1915)
3. VASTIN LESPY ET PAUL RAYMOND, DICTIONNAIRE BÉARNAIS ANCIEN ET MODERNE (1887)
4. JOSEPH ANGLADE, HISTOIRE SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE MÉRIDIONALE AU MOYEN-ÂGE (1921)
5. JOSEPH ANGLADE, GRAMMAIRE DE L'ANCIEN PROVENÇAL OU ANCIENNE LANGUE D'OC (1921)
6. HENRY DONIOL, LES PATOIS DE LA BASSE-AUVERGNE. LEUR GRAMMAIRE ET LEUR LITTÉRATURE (1877)
7. DARCY BUTTERWORTH KITCHIN, OLD OCCITAN (PROVENÇAL)-ENGLISH GLOSSARY (1887)
8. KARL BARTSCH, ALTOKZITANISCH (PROVENZALISCH)-DEUSCH WÖRTERBUCH (1855)
9. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 1 (A-B), (1878)
10. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 2 (C), (1878)
11. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 3 (D-ENC), (1878)
12. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 4 (ENC-F), (1878)
13. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 5 (G-MAB), (1878)
14. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 6 (MAB-O), (1878)
15. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 7 (P-REL), (1878)
16. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 8 (REL-SUT), (1878)
17. FREDERIC MISTRAL, LOU TRESOR DÓU FELIBRIGE 9 (SUT-Z), (1878)
18. FRANÇOIS MALVAL, ÉTUDE DES DIALECTES ROMANS DU PATOIS DE LA BASSE-AUVERGNE (1877)
19. JOSEPH ROUMANILLE, GLOSSAIRE OCCITAN (PROVENÇAL)-FRANÇAIS (1852)
20. EMIL LEVY, PETIT DICTIONNAIRE ANCIEN OCCITAN (PROVENÇAL)-FRANÇAIS (1909)
21. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 1 (A-B) (1846)
22. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 2 (C-D) (1846)
23. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 3 (E-O) (1846)
24. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 4 (E-O) (1846)
25. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 5 (P-R) (1847)
26. SIMON JUDE HONNORAT, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE D'OC 6 (S-Z) (1847)
27. JULES RONJAT, ESSAI DE SYNTAXE DES PARLERS PROVENÇAUX MODERNES (1913)
28. VINCENZO CRESCINI, GLOSSARIO ANTICO OCCITANO (PROVENZALE)-ITALIANO (1905)
29. HENRI PASCAL DE ROCHEGUDE, ESSAI D'UN GLOSSAIRE OCCITANIEN (1819)
30. ABBÉ DE SAUVAGES, DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LANGUEDOCIEN 1 (A-G) (3E ÉD. 1820)
31. ABBÉ DE SAUVAGES, DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LANGUEDOCIEN 2 (H-Z) (3E ÉD. 1821)
32. ACHILLE LUCHAIRE, GLOSSAIRE ANCIEN GASCON-FRANÇAIS (1881)
33. CAMILLE CHABANEAU, GRAMMAIRE LIMOUSINE (1876)
34. AIMÉ VAYSSIER, DICTIONNAIRE PATOIS DE L'AVEYRON 1 (A-GREDA) (1879)
35. AIMÉ VAYSSIER, DICTIONNAIRE PATOIS DE L'AVEYRON 2 (GREDO-Z) (1879)
36. JEAN-BAPTISTE CALVINO, NOUVEAU DICTIONNAIRE NIÇOIS-FRANÇAIS (1905)
37. JEAN-PIERRE COUZINIÉ, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ROMANO-CASTRAISE 1 (A-F) (1850)
38. JEAN-PIERRE COUZINIÉ, DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ROMANO-CASTRAISE 2 (G-Z) (1850)
39. JOSEPH ROUMANILLE, DE L'ORTHOGRAPHE PROVENÇALE (1853)
40. JEAN DOUJAT, LE DICTIOUNARI MOUNDI (1811)
41. LOUIS BOUÇOIRAN, DICTIONNAIRE ANALOGIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE DES IDIOMES MÉRIDIONAUX - 1 (A-C) (1898)
42. LOUIS BOUÇOIRAN, DICTIONNAIRE ANALOGIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE DES IDIOMES MÉRIDIONAUX - 2 (D-L) (1898)
43. LOUIS BOUÇOIRAN, DICTIONNAIRE ANALOGIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE DES IDIOMES MÉRIDIONAUX - 3 (M-Z) (1898)
44. JOHN DUNCAN CRAIG, A HANDBOOK TO THE MODERN PROVENÇAL LANGUAGE, (1863)
45. JOSEPH-PIERRE DURAND DE GROS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET LINGUISTIQUE AVEYRONNAISES (1879)
46. OSKAR SCHULZ-GORA, ALTPROVENZALISCHES ELEMENTARBUCH (1906)
47. EDUARD KOSCHWITZ, GRAMMAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE DES FÉLIBRES (1894)
48. FRANÇOIS ARNAUD & G MORIN, LE LANGAGE DE LA VALLÉE DE BARCELONNETTE (1920)
49. HARRY EGERTON FORD, MODERN PROVENÇAL PHONOLOGY AND MORPHOLOGY (1921)
50. PEDRO VIGNAU Y BALLESTER - LA LENGUA DE LOS TROVADORES (1865)